académie Strasbourg

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Strasbourg, le 25 juin 2013

Le recteur
à
Mesdames et Messieurs les principaux

s/c de Madame, Monsieur les directeurs académiques des services de l'éducation nationale du Bas-Rhin et du Haut-Rhin

Rectorat

Pôle pédagogique

Délégation académique à l'action culturelle

Affaire suivie par
Christine Schall-Pascoet
Téléphone
03 88 23 37 26
Fax
03 88 23 35 90
Mél.
christine.schall-pascoet
@ac-strasbourg.fr
Référence : 2013-120

Adresse des bureaux
27 boulevard Poincaré
67000 Strasbourg

Adresse postale
6 rue de la Toussaint
67975 Strasbourg cedex 9

Objet : Sensibilisation à l'architecture au collège : appel à projets
P.J. : formulaire et mode d'emploi

Pour l'année scolaire 2013-2014, l'académie de Strasbourg renouvelle le dispositif des classes d'initiation à l'architecture au collège dans le cadre des cours d'arts plastiques en relation avec les programmes.

Ce dispositif est mis en place en partenariat avec la direction régionale des affaires culturelles (Drac) dans le cadre de la convention signée avec les conseils d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (C.A.U.E.) des deux départements, les écoles d'architecture et le conseil régional de l'ordre des architectes.

Pour tous ces projets des intervenants architectes et des étudiants d'écoles d'architecture peuvent être proposés par la commission architecture régionale et académique (Cara).

Les enseignants intéressés par ces interventions devront adresser au rectorat de l'académie (délégation académique à l'action culturelle) le formulaire ci-joint pour le 7 octobre 2013.

Je vous saurais gré d'assurer la diffusion de cette information auprès des enseignants d'arts plastiques.

Pour le recteur
Pour le secrétaire général
La déléguée académique à l'action culturelle

Elisabeth Escande

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE